



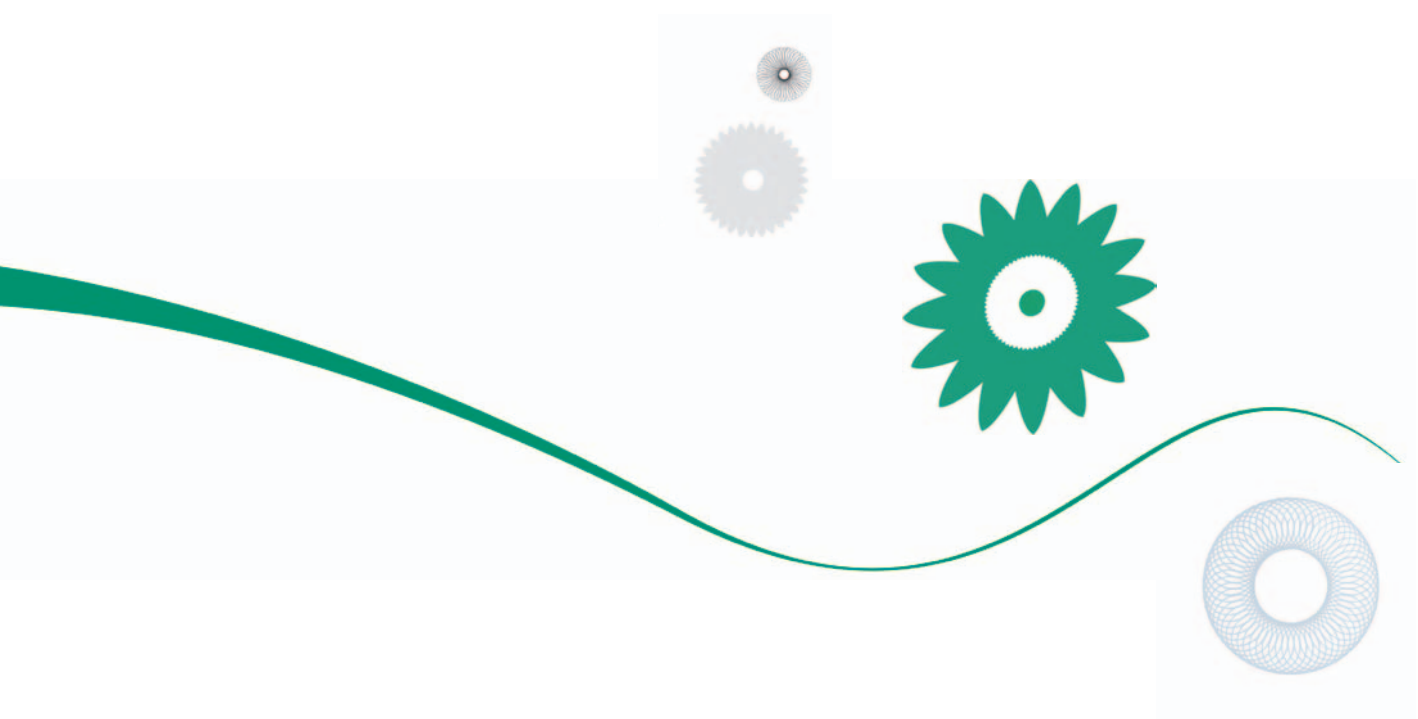
■ Arval et le développement durable



ARVAL
BNP PARIBAS GROUP

www.arval.fr

■ Arval et le développement durable,
c'est une histoire dans la continuité !



Arval et le développement durable, c'est une histoire dans la continuité !

Depuis la création de la société en 1989, les principes du développement durable s'inscrivent dans l'éthique, les valeurs et la politique de développement d'Arval. La place de l'homme et la mise en place d'une politique d'amélioration continue autour des préoccupations environnementales et sociales correspondent à une volonté partagée de la Direction et les collaborateurs. Nous voulons les traduire au quotidien dans notre stratégie, nos comportements, et dans toutes nos actions pour et avec nos clients ainsi qu'avec l'ensemble des parties prenantes d'Arval.

Notre objectif est de ne pas faire du développement durable juste un concept, mais d'inscrire la démarche dans l'action quotidienne, j'allais dire « naturelle », et de façon pérenne. Ainsi, un de nos axes prioritaires est par exemple la poursuite de l'intégration totale du développement durable à la culture interne de notre Entreprise.

J'ai conscience que la route est longue et les distractions nombreuses. Mais l'enjeu est considérable et nous avons pour ambition d'être en progression constante.

Nous travaillons également à développer des solutions durables pour nos clients, afin de répondre aux exigences croissantes des uns en terme de protection de l'environnement et à susciter les prises de conscience de ces enjeux pour les autres.

Notre métier présente une particularité précieuse. La plupart des actions que nous menons au titre de cette noble ambition, ont une incidence favorable sur la réduction des coûts. L'abaissement de la consommation de carburant favorise la réduction d'émission de CO₂ et réduit le budget correspondant, la prévention des risques routiers des conducteurs (collaborateurs d'Arval ou de ses clients) réduit le nombre de femmes et d'hommes blessés ou décédés et abaisse entre autres les coûts liés à la sinistralité, ...

En outre, même si elle n'est pas le plus gros contributeur aux rejets de CO₂, la voiture est emblématique de ce combat et ceux qui, comme nous, exercent un métier en relation avec l'automobile, ont une mission particulière de comportement exemplaire.

C'est en tout cas notre conviction.

Le développement durable n'est pas une utopie incompatible avec la vie de l'Entreprise. Au contraire, il est une condition favorable de sa croissance et de sa prospérité.

François Piot, Directeur Général France

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Piot', written over a light blue background.

■ Arval, un acteur majeur de la Location Longue Durée

Concevoir et mettre en œuvre des solutions qui simplifient et optimisent les services liés à la mobilité automobile, telle est la mission quotidienne d'Arval. En 20 ans, Arval est devenu un des leaders incontestés de sa branche d'activité, la Location Longue Durée et la gestion de véhicules d'entreprise.

L'activité d'Arval consiste à financer, acheter, gérer, entretenir de un à plusieurs milliers de véhicules tant au profit de petites et moyennes sociétés que de grands groupes, et de les revendre en fin de contrat.

Créée en 1989, Arval est une société du Groupe BNP Paribas, un des leaders européens des services bancaires et financiers et classé parmi les premières banques mondiales. Cette filiation puissante avec BNP Paribas s'exprime notamment à travers le partage des valeurs fondamentales au sein du Groupe.

■ Signature du Global Compact en 2004

La signature du Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact) en février 2004 marque de manière significative l'engagement d'Arval aux principes fondateurs du développement durable.



Le Pacte Mondial est un cadre de bonnes pratiques sociales et environnementales au niveau international. Il a été initié par Kofi Annan, Secrétaire Général de l'O.N.U dans le but de favoriser l'implication des entreprises en faveur du développement durable. Il repose sur dix principes relatifs aux Droits de l'Homme, aux Normes du Travail, au respect de l'environnement, à la lutte contre la corruption.

■ Le reflet d'une démarche «Groupe» Arval

Ce livret qui décrit la démarche développement durable d'Arval France s'inscrit dans une approche globale d'Arval auxquels concourent 18 pays.

De nombreuses actions ont été entreprises autour de 3 axes :

- Le renforcement de notre éthique vis-à-vis de nos parties prenantes.
- Les mesures partagées pour mieux préserver l'environnement.
- Une démarche de nature à augmenter notre solidarité sociétale.



Une démarche éthique avec nos parties prenantes

La démarche de développement durable d'Arval s'inscrit dans le respect et le principe de transparence, vis-à-vis de l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise : collaborateurs, clients, fournisseurs. Ce cadre favorable se manifeste par différentes actions concrètes résumant l'éthique et la philosophie de notre entreprise.

■ Des valeurs d'entreprise centrées sur le Respect

Arval s'est dotée de valeurs d'entreprise pour instaurer un cadre à son développement. Elles sont au nombre de cinq : **l'Engagement, l'Ambition, la Créativité, la Réactivité et le Respect.**

Le Respect est une des valeurs d'Arval qui donne tout son sens à la démarche de développement durable entreprise depuis déjà plusieurs années. Collaborateurs, clients, fournisseurs, tous sont associés à cette démarche de transparence et de Respect.

■ Une politique Qualité pour nos clients

Le respect de nos clients passe par une qualité de produits et de services irréprochable. Pour cela, Arval a engagé une politique d'amélioration drastique de la qualité, avec des objectifs ambitieux décidés par la Direction Générale et déclinée en plans d'actions au sein de chaque direction d'Arval. La certification ISO 9001 est une preuve de cette politique d'amélioration continue, qui place le client au cœur de nos préoccupations.



■ La mise en place d'une charte d'engagement développement durable avec nos fournisseurs

Parties prenantes de sa démarche de développement durable, les fournisseurs d'Arval ont, en partie, fait l'objet d'études sur des critères environnementaux et sociaux. Ces études ont abouti à l'introduction, désormais systématique, d'une charte d'engagement et de clauses développement durable dans tous les contrats fournisseurs.

Par cette charte et ces clauses, Arval invite ses fournisseurs à mettre en place des initiatives en matière de développement durable, à faire preuve de transparence en matière de politique environnementale et sociale, ainsi qu'à partager les principes fondamentaux sur lesquels Arval s'est engagé en signant le Pacte Mondial des Nations Unies (ou Global Compact) en 2004. Par cette charte, Arval souhaite établir des relations commerciales durables avec ses fournisseurs, dans le respect de l'Homme et de l'environnement.



■ Une démarche intégrée par tous nos collaborateurs

■ Le code de conduite à destination de nos collaborateurs

Ce code précise les grandes orientations qu'ils doivent respecter dans leurs relations avec les partenaires de l'entreprise : confiance, respect, honnêteté et courtoisie avec les clients, fournisseurs... C'est un guide qui aide le collaborateur à prendre les bonnes décisions dans le cadre de ses activités professionnelles en abordant des thématiques importantes telles que la lutte contre la corruption, la confidentialité des informations, la loyauté dans la concurrence, l'intégrité dans le processus d'achat ...

■ Le livret de données sociales et environnementales : un gage de transparence

Dans un souci de transparence vis-à-vis de ses collaborateurs, Arval élabore tous les ans son reporting social et environnemental : il présente les principaux chiffres en matière de dimension sociale (effectifs, non-discrimination, égalité professionnelle, formation, performance sociale...) et l'impact d'Arval sur l'environnement (consommations énergétiques et d'eau, déchets, rejets en CO₂...). Cet outil est un tour d'horizon sur le visage d'Arval et permet de mesurer de façon concrète les progrès de la démarche de développement durable et de déterminer les axes d'amélioration pour les années à venir.

■ Une formation et un site Intranet dédiés au développement durable

Tous nos collaborateurs bénéficient à leur entrée chez Arval d'une formation d'accueil leur permettant d'être formés et sensibilisés à la démarche développement durable, notamment en matière de pratiques environnementales.

Le site Intranet permet également de leur apporter toutes les informations concernant l'application de la démarche chez Arval, mais également les outils relatifs à la responsabilité environnementale et sociétale d'Arval nécessaires à leur activité. Le site est animé par un focus mensuel annonçant les événements marquants du mois ainsi qu'une newsletter. Les collaborateurs peuvent également participer et apporter leur contribution à travers ce site.

Notre responsabilité environnementale

■ Nos actions en interne pour préserver l'environnement

- Mise en place de process environnementaux : tri sélectif sur l'ensemble des déchets depuis 2004, actions pour recycler le papier en interne, recyclage du matériel informatique, éclairage des locaux et alimentation des ordinateurs adaptés aux heures d'activité...
- Campagnes de sensibilisation et événements : diffusion du guide des « Pratiques éco-responsables au sein d'Arval », organisation d'un challenge environnemental, journées « Mobilité durable » et « Respect de l'environnement », relais en interne de la « semaine ministérielle du développement durable » ainsi que la « semaine européenne de la mobilité » (promotion de la conduite éco-responsable), projections de films documentaires tels que « Une vérité qui dérange » d'Al Gore ou « Home » de Yann Arthus-Bertrand...
- Une flotte plus respectueuse de l'environnement : le choix des matériels est déterminant et 40 % de la propre flotte automobile d'Arval a déjà été renouvelée afin de tendre vers un parc plus propre.

La compensation de nos émissions de CO₂, un geste environnemental fort : Arval compense tous les ans les émissions de sa flotte automobile en faisant un don équivalent au CO₂ émis sur l'année passée au programme Action Carbone de Yann Arthus-Bertrand qui finance des projets environnementaux à travers le monde. Arval a décidé d'accentuer son action en augmentant le montant de sa compensation de 15 % afin de prendre en compte les émissions réelles sur route et valoriser ainsi le potentiel d'amélioration du comportement des conducteurs et mettre en avant la nécessité d'une conduite éco-responsable.

■ Nos actions auprès de nos clients

- Un rôle d'information et de veille dans notre secteur d'activité sur les impacts environnementaux de l'automobile : à travers nos différents médias et notamment l'Observatoire du Véhicule d'Entreprise (plusieurs supports : site Internet www.observatoire-vehicule-entreprise.com, publications, conférences sur les thématiques environnementales, organisation d'éco-rallyes...). Arval développe également un outil pour que ses ingénieurs commerciaux puissent conseiller au mieux leur clientèle « Le catalogue Offre Verte Constructeurs » (véhicules propres).

actioncarbone.org
Calculez, réduisez et compensez vos émissions de CO₂

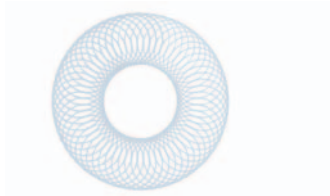


- Des solutions durables pour nos clients : « Le programme Environnement & Sécurité d'Arval » ou comment rouler plus propre et plus sûr, deux dimensions indissociables et primordiales. Une gestion des véhicules plus respectueuse de l'environnement (suivi des émissions de CO₂, diagnostic économique et écologique de la flotte), des conseils sur la sécurité du conducteur et l'optimisation des coûts constituent ce programme de mobilité durable.

Les services associés :

- Des formations à la conduite éco-responsable : sur simulateur et/ou E-learning (pour permettre de réaliser des économies de carburant allant de 10 à 15 %).
- Un outil de notation et de sélection des véhicules sur des critères d'environnement et de sécurité du conducteur.
- Une assurance adaptée : en formant à la conduite éco-responsable et en choisissant des véhicules adaptés, Arval permet à ses clients de diminuer le nombre d'accidents, les coûts sociaux qu'ils engendrent et de réduire le budget assurance, notamment avec une tarification spécifique par la compagnie Greenval Insurance.
- Arval organise tous les ans les Trophées Environnement & Sécurité qui récompensent les initiatives de ses clients en matière de gestion plus propre et plus sûre de leur flotte automobile, ainsi que des événements ponctuels (journée Mobilité Durable, projections privées de films documentaires...).

- Arval se donne pour mission de développer son expertise et d'accompagner ses clients sur toutes les problématiques environnementales liées à l'automobile : diminution de la pollution atmosphérique, conseils pour rouler « plus propre », énergies alternatives, carburants « verts », évolutions constructeurs, recyclabilité, processus de production, critères de choix de véhicules propres, préconisations équipements de sécurité, fiscalité environnementale (bonus/malus)...



Notre responsabilité sociétale

■ Une démarche forte de prévention des risques routiers

- Des actions très engagées à travers un programme de prévention en interne : suivi rigoureux de la sinistralité, sensibilisation et formation des collaborateurs (notamment par le biais de newsletter, de modules E-learning sur la conduite éco-responsable et de formations adaptées pour les conducteurs...).
- La signature d'une charte avec la Direction de la Sécurité et de la Circulation Routière et la CNAM : cet accord portant sur une baisse de la sinistralité Arval a déjà porté ses fruits (une baisse de 38 % des sinistres en 4 ans) et a vocation à être resigné périodiquement sur de nouveaux engagements.
- Une offre adaptée « Arval Prévention » pour accompagner nos clients sur leur sinistralité et accidentologie (même plan d'actions que notre programme interne).
- Evénements et campagnes de sensibilisation en interne et à destination de nos clients : une journée « Prévention des Risques Routiers », relais des semaines ministérielles de Prévention Routière (affichage, e-mailing, distribution éthylo-tests...), journées consacrées aux équipements de sécurité (tests sur simulateurs ESP...), distribution de kits de sécurité...
- La sécurité routière est aussi un sujet phare de l'OVE qui le traite via tous ses supports (Internet, newsletter, conférences).

■ Une prise en compte majeure du handicap

- Création d'une mission handicap nommée « Handi'Act » : impliquer les collaborateurs autant que l'entreprise avec le slogan « Arval agit / vous agissez ».



■ De nombreuses actions citoyennes :

Arval parraine plusieurs organisations en leur apportant une aide financière ou logistique, comme la mise à disposition de véhicules : l'Association des Paralysés de France, l'école Lamazou qui accueille des enfants en situation de handicap et l'association AIDERA.

Arval soutient des opérations annuelles telles que le Relais-raïd de la Solidarité, le Raid aventure Solid'air, le convoi humanitaire Equinox...

D'autres opérations impliquent la participation de nos collaborateurs comme la Course Spécial Olympics, l'opération « brioches », « sac à sapin » ou « Bouchons d'amour »...

Certaines de ces actions ont pour origine des projets de collaborateurs qu'Arval a choisi d'accompagner.

■ Une démarche de Ressources Humaines ambitieuse :

- Après la réalisation d'un audit, Arval a signé un Accord d'Entreprise en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap en 2007 qui donne des avantages sociaux et médicaux et améliore l'intégration (formation, tutorat).

- Arval a diffusé une brochure de sensibilisation « Collaborateurs en situation de Handicap : quels droits, quels avantages ? » à l'ensemble des collaborateurs.

- L'équipe Ressources Humaines participe à des forums spécialisés sur le recrutement de personnes en situation de handicap et reçoit une formation aux principes de non-discrimination.

- Arval développe ses relations avec le secteur protégé : sous-traitance auprès de ces structures employant majoritairement des travailleurs handicapés.

■ Agir pour le bien-être des collaborateurs

Diffusion du guide du « Savoir-être au sein d'Arval » : support de sensibilisation qui présente les thèmes essentiels liés aux comportements en entreprise (ambiance de travail positive, non discrimination, respect de la vie privée, courtoisie, travail en équipe,...). Ce guide se penche sur l'aspect social et relationnel avec comme trame de fond une de nos valeurs « Le respect ».

■ Arval manifeste une attention spécifique à la gestion des Ressources Humaines par des plans de formation dédiés, une proximité avec le management, une gestion de carrière optimisée, une communication interne basée sur le principe de transparence, la diffusion du BSP (bilan social personnalisé)...

■ Nos collaborateurs disposent d'une conciergerie, d'un service médical et d'une assistance sociale sur le site de Rueil-Malmaison (92). Des produits issus du commerce équitable sont également proposés à la restauration d'entreprise.



Nos projets pour demain



- **La mise en œuvre d'un Plan de Déplacement Entreprise :**
optimisation des déplacements professionnels et domicile/travail des collaborateurs.
- **La certification ISO 14001 :**
management environnemental.
- **Le renforcement de notre politique environnementale dans nos infrastructures :**
étendre le périmètre d'actions des procédures de gestion des déchets.
- **Le développement et l'enrichissement de notre programme « Environnement & Sécurité » à destination de nos clients.**
- **Mise en œuvre du projet OUI (Optimisation de l'Utilisation des Imprimantes) :**
réduction de l'empreinte environnementale papiers et impressions au sein d'Arval.

